DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE | Envoyé en préfecture le 10/12/2020 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **USSES ET RHÔNE**

Reçu en préfecture le 10/12/2020 ID: 074-200070852-20201208-CC_167_2020-DE

Séance du 8 décembre 2020

Nombre de Conseillers: L'an deux mille vingt, le 8 décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays à Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.

En exercice: 39

Présents: 27

Suppléant: 1

Absents: 6 Pouvoirs: 5 Votants: 33 Pour: 33 Contre: 0 Nul:0

Abstention: 0

Date de convocation : 2 décembre 2020

Présents: Mesdames Frédérique AURELLE, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Carine DUVERNOIS, Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Michel BOTTERI,

Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD.

Pouvoirs: Carole ETTORI à Jérémie COURLET; Carole BRETON à David BANANT; Bernard THIBOUD à Frédérique AURELLE ; Marie-Christine GLANDUT à Vincent

DUTOIT; Christine GUISEPPIN à Michel BOTTERI.

N° CC 167/2020

Suppléant : Dominique REY.

Absents: Sophie COLAS, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Gilles PILLOUX, Florence POZZO, Sandrine TASSET, Bernard THIBOUD.

Madame Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance

OBJET: FINANCE - Budget annexe ZAC 1 SEMINE - Décision modificative N°1- Régularisation d'imputation en vue de la fin du programme d'aménagement TERRACTEM

Vu

La ZAC a été créée en 196 par délibération du District de la Semine en date du 23/01/1996.

Par délibération du 22/02/199, le district a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC Croisée ou ZAC de la Semine

Le district de la semine avait confié l'aménagement de parcelles pour la création d'une zone d'activité à la Sté SED Haute Savoie (devenue TERACTEM) ainsi l'acquisition des parcelles par acte de concession et de mandat et des avenants ont permis de proroger le terme de ces contrats.

Vu les traités de concessions et convention de mandats, de contrats initialement signés par le District, lequel a été transformé en Communauté de communes, devenue Communauté de communes Usses et Rhône suite à fusion au 1er Janvier 2017.

La délibération CC 232/2018 de la CC Usses et Rhône du 11/12/2018 portant rétrocession des voiries et des biens non commercialisés de la ZAC1

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID: 074-200070852-20201208-CC_167_2020-DE

SLO

L'acte du 19/06/2019 signé devant Maitre LAFAY notaire à Seyssel Ain, portant rétrocession des parcelles composant les délaissés pour cette ZAC;

La délibération CC 47/2020 du 12 Mai 2020 adoptant le Budget Primitif 2020

Vu la délibération N° 65/2020 en date du 12 Mai 2020, le conseil communautaire valide une fin de travaux d'aménagement pour le dossier de la ZAC I avec TERACTEM,

Vu la délibération N° 65/2020 en date du 12 Mai 2020, le conseil communautaire valide une fin de travaux d'aménagement pour le dossier de la ZAC I avec TERACTEM,

Mme Sylvie TARAGON vice-présidente chargée des finances indique que:

Selon une étude approfondie des écritures passées sur le budget annexe N° 65300 de la ZAC 1 (devenu le Budget N° 84 400) et compte tenu de l'analyse des opérations comptables présenté par les représentants de la DGFIP aussi des écritures comptables sont nécessaires afin d'effectuer la clôture du Budget ZAC1.

Il s'avère que la somme de 2768 € a été imputé à tort sur la section de fonctionnement du Budget ZAC1. Il convient donc de corriger cette erreur par l'opération non budgétaire suivante :

	DEPENSES		RECETTES	
Section d'INVESTISSEMENT	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits
D-1068: Excédents de	0.00€	2768.00 €	0.00€	0.00€
fonctionnement capitalisés				
R-238: Avances et acomptes	0.00€	0.00 €	0.00€	2768.00 €
versés sur commandes d'immos				
TOTAL 040 Opérations d'ordre de	0.00€	2768.00 €	0.00€	2768.00 €
transfert entre sections				
Total INVESTISSEMENT	0.00€	2768.00 €	0.00€	2768.00 €

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré:

ADOPTE la décision modificative N°2 sur le Budget ZAC 1 NOTIFIE cette délibération à la Trésorerie de Frangy-Seyssel

NOTIFIE cette délibération à la sous préfecture de Saint Julien en Genevois.

Le Président USSES Paul RANNARD ET RHÔNE